

Enseignement Secondaire Général (ESG) Formation professionnelle

CRITÈRES DE PROMOTION * des classes à Sainte-Anne

DAP Éducation Agent socio-pédagogique

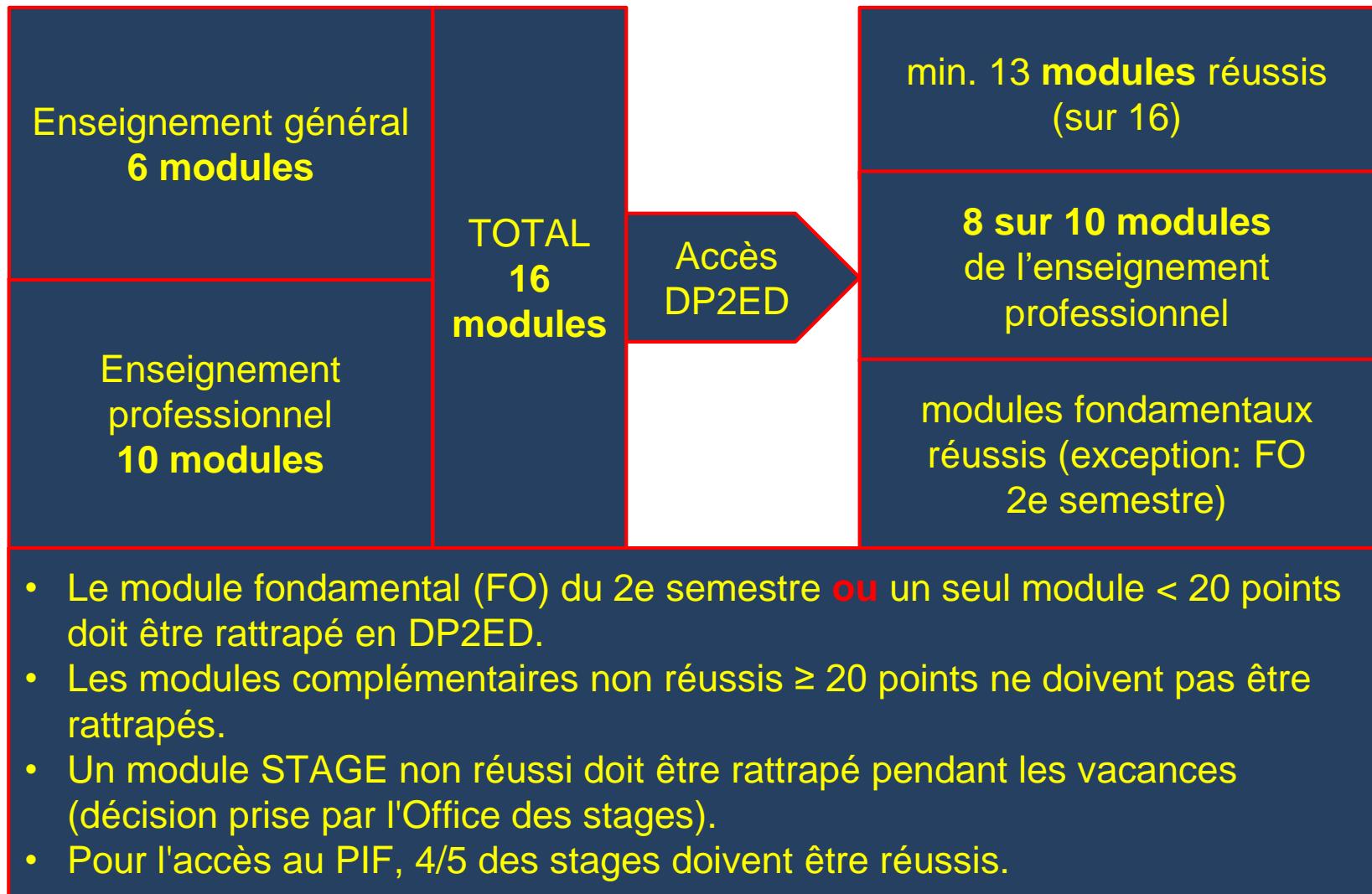


* Règlement grand-ducal du 15 août 2019 portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle et abrogeant le règlement grand-ducal du 31 août 2016 portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle

Année scolaire 2024/2025

DAP - ÉDUCATION

Bilan intermédiaire après DP1ED

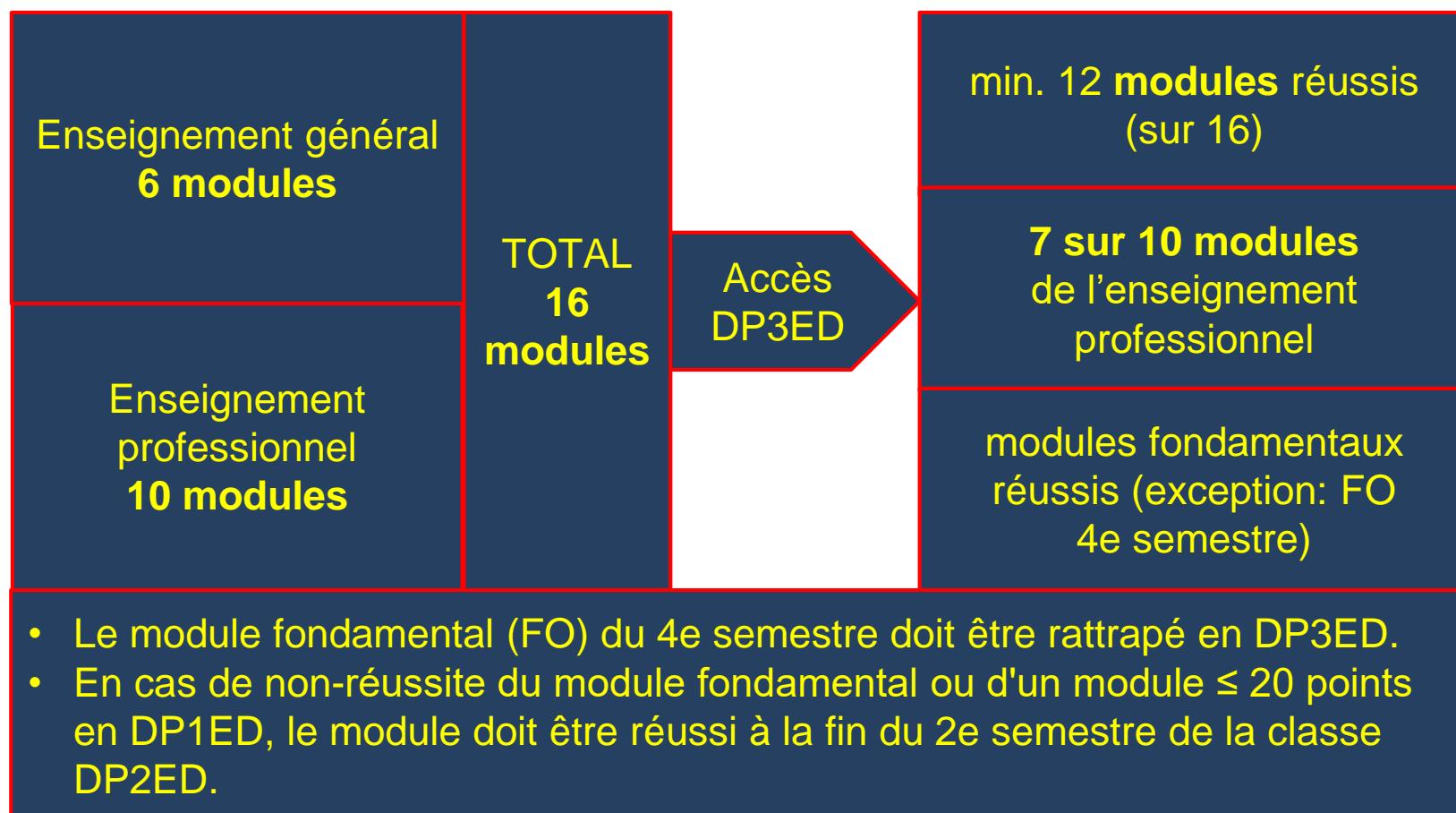


DP1ED	
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	
Semestre 1	Semestre 2
FRANC1	FRANC2
EDUCI1	EDUCI2
EDUPH1	EDUPH2
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	
Semestre 1	Semestre 2
BEBIB1 (FO)	BEBIB2
KOMGE1	KOMGE2 (FO)
HANBE1	HANBE2
PRARE1	PRARE2
ENKIJ1	ENKIJ2
STAGE1	

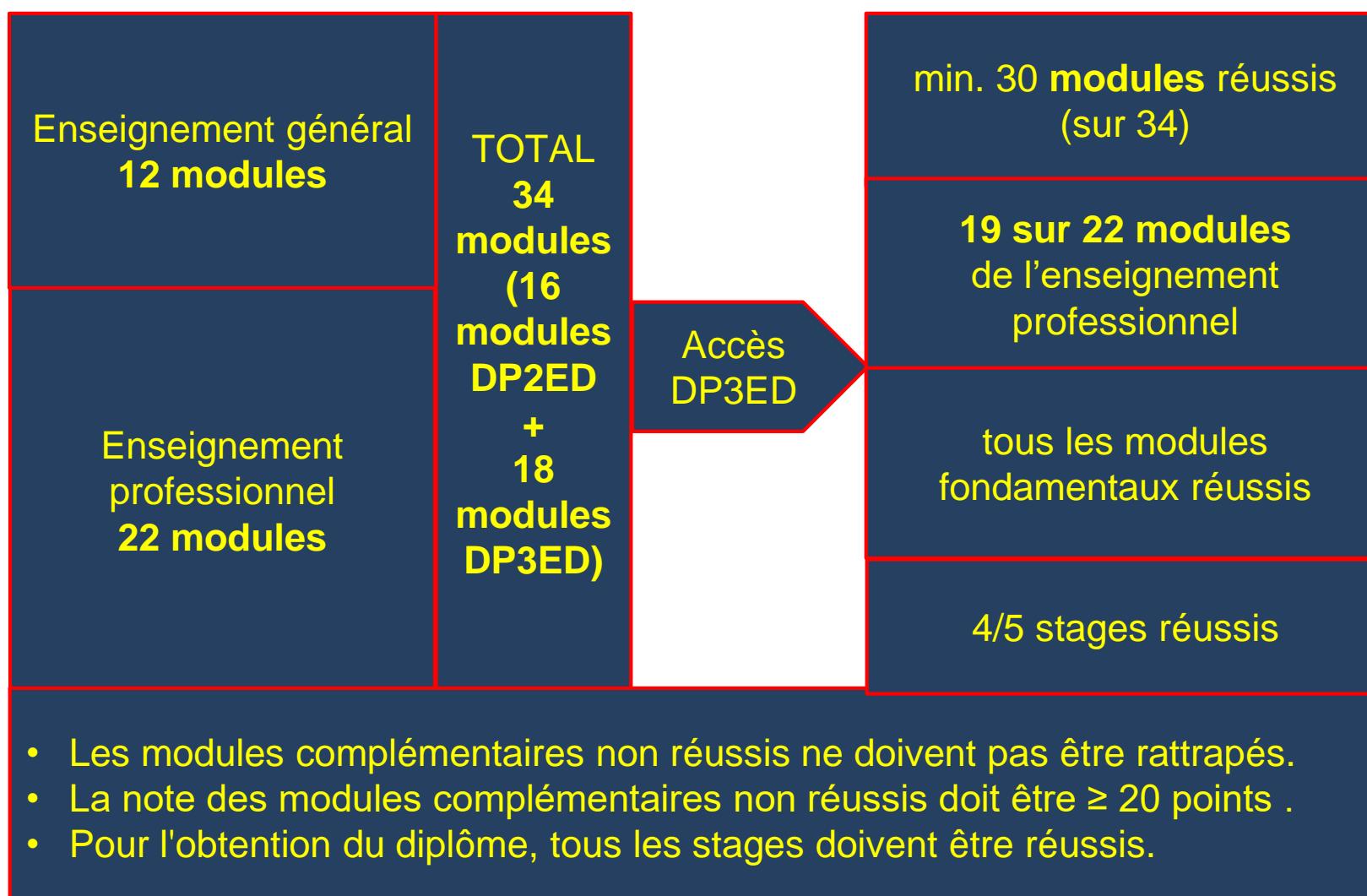
DP2ED	
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	
Semestre 3	Semestre 4
FRANC3	FRANC4
EDUCI3	EDSAN
EDUPH3	EDUPH4
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	
Semestre 1	Semestre 2
BEBIB3	BEBIB4
ENKIJ3	ENKIJ4 (FO) (CO / 23-24)
HANBE3 (FO)	HANBE4 (FO / 23-24)
KOMGE3	KOMGE4
PRARE3	PRARE4
STAGE2	STAGE3

DP3ED	
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	
Semestre 1	Semestre 2
FRANC5	FRANC6
EDUCI4	EDUCI5
EDUPH5	EDUPH6
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	
Semestre 1	Semestre 2
BEBIB5	BEBIB6 (FO)
ENKIJ5	ENKIJ6
HANBE5	HANBE6
KOMGE5	KOMGE6
PRARE5 (FO)	PRARE6
REPIF1	REPIF2
STAGE4	STAGE5

Progression DP2ED → DP3ED



Bilan final DP3ED (admission au PIF)



Evaluation d'un module

- Chaque **module** est évalué par une note sur **60 points**.
- Un module se compose de **plusieurs compétences**.
- Une compétence peut être **notée sur 6, 12, 18 ou 24 points**.
- Un module est **réussi** si la note est \geq à **30** sur 60 points (50 %).

Rattrapage d'un module

- Si module fondamental non réussi :
 - ➔ rattrapage obligatoire en dehors des cours normaux (au cours du semestre suivant) / rattrapage de **toutes** les compétences
- Si module complémentaire non réussi :
 - ➔ remédiation au plus tard avant le bilan intermédiaire (fin DP1ED) ou le bilan final (fin DP3ED)
- Rattrapage partiel ou complet des modules :
 - ➔ Rattrapage partiel = réévaluation des compétences non acquises (note du module max. 30 points).
 - ➔ Rattrapage complet = réévaluation de toutes les compétences (remplacement de la note).
- Elèves qui **redoublent** : rattrapage complet.

Elèves qui **progressent** : rattrapage partiel (sauf demande motivée pour faire un rattrapage complet).

Le nombre de rattrapages est de max. 3 modules par élève et par semestre.

Toute demande de rattrapage est à adresser à
ajournement@sainte-anne.lu.



Cellule d'Orientation et d'Intégration scolaires

Ecole Privée *Sainte-Anne*

	<p>M. Georges KAYSER Directeur Tél. : 81 22 10 - 216 georges.kayser@sainte-anne.lu</p>	Directeur et responsable de la cellule d'orientation
	<p>Mme Monia GASPAR Psychologue diplômée Tél. : 81 22 10 - 205 / bureau F002 monia.gaspar@sainte-anne.lu</p>	Coordinatrice de la cellule d'orientation Orientation scolaire des élèves de 6 ^e (G, P) et de 5 ^e (G, AD, P)
	<p>Mme Nadine DIDIER Professeur orienteur Tél. : 81 22 10 - 1 nadine.didier@sainte-anne.lu</p>	Personne de contact pour les classes de la section administrative et commerciale (CM / CG) et pour la formation DAP et DT Administration et commerce
	<p>Mme Carole KREINS Professeur orienteur Tél. : 81 22 10 - 1 carole.kreins@sainte-anne.lu</p>	Personne de contact pour la formation DAP Éducation et DAP Inclusion
	<p>Mme Ina OÉ Professeur orienteur Tél. : 81 22 10 - 1 ina.oe@sainte-anne.lu</p>	Orientation scolaire des élèves de 7G et de 7P
	<p>Mme Claudine SAUER Professeur orienteur Tél. : 81 22 10 - 439 / bureau B003 claudine.sauer@sainte-anne.lu</p>	Personne de contact pour les classes de la section administrative et commerciale (CM / CG) et pour la formation DAP et DT Administration et commerce
	<p>Mme Juliette SCHROEDER Professeur orienteur Tél. : 81 22 10 - 450 / bureau B103 A juliette.schroeder@sainte-anne.lu</p>	Personne de contact pour les classes de la section administrative et commerciale (CM / CG) et pour la formation DAP et DT Administration et commerce
	<p>M. Luc VANOLST Professeur orienteur Tél. : 81 22 10 - 1 luc.vanolst@sainte-anne.lu</p>	Personne de contact pour les classes de la section paramédicale et sociale et sciences sociales (PS / SO) et pour la formation DAP Éducation et DAP Inclusion
	<p>M. Roby WATGEN Professeur orienteur Tél. : 81 22 10 - 457 / bureau B103 B robert.watgen@sainte-anne.lu</p>	Personne de contact pour l'orientation après le DAP, le DT et les classes de 1 ^{re}

Prière de prendre un rendez-vous par email en cas de besoin.